

Date de création : 2021.

Pouvoir subsidiant : COCOF et Région Wallonne (AVIQ).

Établissements concernés en 2023 : Lantin, Mons, Jamioulx, Forest, Berkendael et Haren.



Constat amenant à la création : les personnes étant amenées à sortir de la prison pour des rendez-vous médicaux se sentent souvent perdues et ne sont pas accompagnées malgré leur besoin de l'être.

Objectif du projet : travailler à la continuité des soins par une approche de proximité, par une fonction 0,5 permettant de créer un lien avec la personne durant son incarcération, de l'accompagner dans sa trajectoire de soins ainsi que lors de sa sortie.

Descriptif du projet : dans le cadre de ce projet, nous proposons aux personnes détenues de les accompagner lors de consultations médicales ou à des rendez-vous, à l'intérieur et hors de la prison afin de favoriser la participation aux consultations, la compréhension de la problématique pour laquelle une consultation est demandée et la compliance médicamenteuse. Nous visons également à faciliter la continuité des soins et la prise en charge à la sortie de prison.

Mise en œuvre en 2023 : dans les **prisons bruxelloises**, au cours de l'année 2023, douze accompagnements ont été réalisés. Par exemple, une travailleuse a rendu visite à une jeune maman qui venait d'accoucher. Elle a été suivie et accompagnée par l'ONE tout au long de sa

grossesse et nous étions aussi un soutien d'ordre moral. Nous avons été invité-es à lui rendre visite le lendemain de son accouchement. Elle était très contente de pouvoir avoir de la visite et de présenter son bébé.

Nous avons aussi accompagné une femme dans le cadre d'une opération. Elle devait subir une myomectomie, opération qui consiste à retirer des fibromes dans l'utérus. Nous l'avons accompagnée en amont, en collaboration avec la gynécologue qui la suivait au niveau médical. La patiente était fort rassurée à l'idée de pouvoir être en compagnie d'une personne de confiance. La présence d'agent-es et le fait qu'elle soit anglophone n'ont pas facilité la transmission d'informations au sujet de son hospitalisation. La présence d'une travailleuse d'I.Care a aussi permis cette fluidité dans les informations, ainsi qu'une diminution du stress de la patiente. La travailleuse était présente le jour de l'opération, puis le lendemain pour prendre des nouvelles.

Quatre accompagnements ont été réalisés avec la même personne, incarcérée à Haren, lors de permissions de sortie. C'est grâce à notre collaboration avec le service psychosocial de la prison et la personne détenue que le premier accompagnement a pu être mis en place. Nous avons dû accepter d'être renseigné-es comme « *personne accompagnante* » (sans qui,

la personne ne pouvait obtenir de permissions de sortie). Cela a permis à la personne détenue d'obtenir des permissions de sortie pour raison médicale et ensuite des permissions de sortie générale. Durant les premiers accompagnements, la personne a mis en avant l'utilité de notre présence et le fait qu'elle se sentait rassurée par celle-ci. Nous avons pu, au début, être présente pendant le rendez-vous et faire du lien entre ce monsieur et l'extérieur (avec le médecin, pour la prise de nouveaux rendez-vous, garder ses papiers, etc.). Petit à petit, la personne détenue s'est autonomisée dans la gestion de sa situation de santé et gère maintenant ses rendez-vous de santé *via* sa famille.

À **Mons**, notre travailleur a pu accompagner une femme incarcérée qui avait récemment appris qu'elle était atteinte d'un cancer de stade 3. L'annonce de sa maladie en détention et la perspective de son premier rendez-vous avec l'oncologue à l'hôpital étaient pour elle une source de grand stress. Au vu de sa situation et son besoin d'accompagnement, elle a demandé notre présence. Celle-ci l'a fortement soulagée, trouvant du réconfort à l'idée d'être assistée par une personne familière. Nous avons par la suite pu constater que notre présence a calmé son anxiété face aux consultations et aux diagnostics médicaux à venir.

À **Jamioulx**, une travailleuse a accompagné un homme détenu à son entretien de pré-admission dans une institution psychiatrique. Il devait s'y rendre en étant accompagné durant sa détention. Il a alors pu obtenir une permission de sortie médicale afin de se rendre à ce rendez-vous. Notre présence a permis à la personne de diminuer son anxiété face à cet entretien très

important pour son avenir.

À **Lantin**, en 2023, quatre accompagnements dans le cadre du projet Side.Care ont pu être menés. Celui-ci a cependant été suspendu dans l'attente de la signature d'une convention avec la DG-EPI et le service médical à la demande de ce dernier. Celle-ci n'a pas été finalisée avant la fin de l'année 2023 et aucun autre accompagnement n'a donc pu avoir lieu.



→ TÉMOIGNAGE D'UNE TRAVAILLEUSE D'I.CARE

Sur le terrain, nous sommes confrontées à une multitude de demandes d'accompagnement que nous ne sommes plus en mesure d'honorer. Cette réalité entraîne chez certaines personnes détenues une anxiété et une inquiétude à l'approche de leurs rendez-vous médicaux, surtout chez celles ayant déjà bénéficié d'un accompagnement. Nous avons également rencontré des personnes refusant de se rendre à leurs rendez-vous médicaux sans notre présence, ce qui ne contribue pas à la réduction des inégalités en santé, tel que le prévoyait le projet. Cela nous rappelle quotidiennement l'urgence de relancer celui-ci.